



École maternelle Arthur Rimbaud  
Carnaval intergénérationnel entre enfants et résidents de l'EHPAD  
Paul et Lisa de Launaguet

VISITE DE GEORGES MÉRIC À LAUNAGUET | POINT SUR LA SÉCURITÉ | DE JEUNES CITOYENS TRÈS IMPLIQUÉS | VISITE DE JEAN-LUC MOUDENC À LAUNAGUET | BUDGET VILLE | ALEXIS EVANS : LE COUP DE CŒUR DE LA SALLE DES FÊTES ! | HAUSSE DE FRÉQUENTATION DANS LES RÉUNIONS DE QUARTIER | CHEMIN DES IZARDS : POINT SUR LES TRAVAUX |

## Georges Méric, président du Conseil Départemental, visite notre canton

Le 9 mars dernier, Georges Méric, président du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, et les conseillers départementaux Marie-Claude Farcy et Vincent Gibert ont rencontré le maire et le bureau municipal dans le cadre de leur journée passée sur le canton de Toulouse 8.



**M**ichel Rougé a tout d'abord salué l'aide apportée à la commune par le Conseil Départemental dans le cadre des contrats de territoire. Pour 2017, les subventions allouées devraient porter sur les travaux de toiture du groupe scolaire Jean Rostand (démolition et reconstruction), ainsi que sur les travaux d'urgence sur la mairie (touvelles et menuiseries).

Monsieur Méric a, de son côté, rappelé les actions du département en matière de solidarité, d'insertion, d'aides aux personnes âgées pour l'autonomie et la compensation du handicap, de prévention, d'éducation et de transports scolaires.

Il a souligné l'engagement de la collectivité dans la mise en place des parcours laïques et citoyens au sein des collèges. À Launaguët, cette action s'est concrétisée par une rencontre à l'Hôtel de ville entre élus, collégiens et CAUE le 23 mars dernier. Ce fut un moment fort de mise en pratique de cette citoyenneté chère au président.

Monsieur le maire a quant à lui remercié le Conseil Départemental d'avoir permis la réalisation des rencontres/ateliers entre Launaguëtois et architectes du CAUE (organisme dépendant du conseil départemental) qui ont fait émerger des axes forts sur notre futur cœur de ville.

Il a souligné la nécessité d'étudier une nouvelle sectorisation de recrutement pour le collège Camille Claudel pour en assurer un meilleur fonctionnement économique et pédagogique. Vincent Gibert a annoncé que ces études de rééquilibrage des secteurs étaient en cours, et qu'elles devraient aboutir pour la rentrée 2018.

**En conclusion, Monsieur le président Georges Méric et Monsieur le maire Michel Rougé ont constaté que les deux collectivités travaillaient de concert, au-delà des compétences obligatoires qui incombent au Conseil départemental en matière de soutien aux communes. C'est un choix assumé qui mérite d'être souligné en cette période de tension financière pour les budgets des collectivités.**



## Merci à Madame Imbert

Françoise Imbert termine son mandat de députée de notre circonscription et a décidé de ne pas renouveler sa candidature.

Élue pour la 1<sup>re</sup> fois en 1997, année où elle a ravi le poste à Grégoire Carneiro et réélue depuis avec des scores à faire pâlir d'envie tous ses collègues, elle a toujours fait honneur à la fonction qu'elle a occupée.

Au parlement tout d'abord, en s'impliquant dans la commission des affaires étrangères et en participant à des groupes d'amitié avec la Grèce, la Macédoine, le Niger, Madagascar et la Norvège. Elle a aussi pris une part active dans de nombreux groupes d'études, comme ceux de la pénibilité du travail, de la santé

à l'école, de la dépendance des personnes âgées, de la laïcité, de l'autisme et des violences faites aux femmes, pour ne citer que les plus importants.

Ensuite et surtout, on retiendra de Mme Imbert ses qualités morales, son honnêteté et sa sincérité dans son rapport avec les citoyens, plaçant au premier rang de ses préoccupations la défense des intérêts locaux.

Recevez toute notre considération pour le travail accompli, Madame la Députée.

## EN BREF

### Conseil municipal

#### Séance du 27 mars 2017

##### 1/ Vote des taux d'imposition des trois taxes locales pour l'année 2017

Taxe d'habitation	11,84 %
Taxe sur le foncier bâti	19,73 %
Taxe sur le foncier non bâti	155,37 %.

##### 2/ Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) avec la Caisse d'allocations familiales jusqu'au 31 décembre 2019

Le Contrat Enfance Jeunesse est un contrat d'objectifs et de cofinancement qui contribue au développement et au maintien d'une offre d'accueil destinée aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus.

##### 3/ Habilitation donnée au Maire pour déposer le permis d'aménager impasse Pivoulet pour la création de deux lots

L'objectif de l'aménagement de ces lots est d'accueillir de nouvelles entreprises sur la commune et de valoriser financièrement un foncier communal.

##### 4/ Habilitation donnée au Maire pour déposer le permis de construire pour la réalisation d'un bâtiment modulaire à l'école élémentaire Jean Rostand pour accueillir la 12<sup>e</sup> classe à la rentrée scolaire 2017

##### 5/ Création d'emplois pour l'accroissement saisonnier d'activité des services ALSH, Service Jeunes, services techniques, administration et piscine municipale du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2017

##### 6/ Achat de fournitures de bureau : adoption d'une convention de groupement de commandes avec Toulouse Métropole

IMAGE  
DU MOIS



Au cours de la première Cérémonie de Citoyenneté // organisée par la municipalité le samedi 18 mars, les jeunes Launaguétois de 18 ans ont reçu leur première carte d'électeur.

## édito



Françoise Imbert, députée, Michel Rougé, maire et Pierre Martres de l'association des anciens combattants, lors de la commémoration du Cessez-le-feu en Algérie.

### Chères Launaguétoises, chers Launaguétois,

Tout d'abord, permettez-moi de vous remercier, vous qui avez ouvert vos portes aux agents recenseurs qui ont sillonné notre commune en ce début d'année. Si les résultats officiels de l'INSEE ne seront connus qu'à l'automne, les premières estimations laissent à penser que notre croissance démographique est raisonnable, eu égard à la place que notre commune occupe en première couronne de la métropole.

Le PLUi-H (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat) est en cours d'élaboration. Il doit nous donner des outils réglementaires pour appliquer les objectifs que nous nous sommes fixés. J'entends avant toute chose que Launaguet garde son caractère de ville apaisée, en préservant l'existant et en accueillant dans de bonnes conditions. Nous poursuivons une production de logements raisonnée (100 par an), tout en étant soucieux de mixité sociale.

Mai et juin sont traditionnellement des mois où les manifestations municipales, scolaires et associatives remplissent notre calendrier. Il y en aura pour tous les goûts et pour toutes les générations. Que ce soit les fêtes de la Nature, du Jeu, de la Musique, des Écoles, des ALAE, et les rencontres sportives, elles sont toutes créatrices de lien social, ciment de ce « vivre ensemble » auquel nous sommes attachés.

Bien à vous.

*Amitiés républicaines*

**Michel Rougé, Maire de Launaguet**

Président de la commission Prospective, Contractualisation et Programmation métropolitaines à Toulouse Métropole

## Point sur la sécurité

Chaque année, la brigade de gendarmerie de Castelnest communique les chiffres de la sécurité au maire de Launaguet.

Les chiffres depuis 2007 sont répertoriés dans le tableau ci-dessous.



Présentation des chiffres de la sécurité le 2 février 2017 par le lieutenant Gillet.

### Analyse des chiffres

La majorité des faits de délinquance est en baisse en 2016 par rapport à 2015.

Ces bons résultats doivent nous encourager à rester vigilants : un vol, un cambriolage, une atteinte à une personne sont toujours un acte de délinquance de trop.

La municipalité continue ses actions de prévention et entretient son étroite collaboration avec la brigade de gendarmerie de Castelnest. La mise en place de la participation citoyenne sur le quartier de Pesquiès est un succès. Des opérations similaires seront lancées dans d'autres quartiers à la rentrée prochaine.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Atteinte aux personnes	12	20	10	18	20	16	11	21	21	10
Vols	40	33	40	40	43	71	51	48	35	41
Cambriolages	82	35	36	37	49	47	78	62	53	49
Délinquance liée à l'automobile	129	91	59	42	42	54	73	63	65	61
Autres infractions	25	11	16	14	20	6	11	24	21	14
<b>TOTAL</b>	<b>288</b>	<b>190</b>	<b>161</b>	<b>151</b>	<b>174</b>	<b>194</b>	<b>224</b>	<b>218</b>	<b>195</b>	<b>175</b>

## De jeunes citoyens très impliqués

Dans le cadre des Parcours Laïques et Citoyens initiés par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, les collégiens de la classe de 6<sup>e</sup> A du collège Camille Claudel, accompagnés de leur professeur Madame Fourcade, ont présenté au maire et au maire adjoint à la citoyenneté, Tanguy Théblin, leur projet pour une ville citoyenne.

Cette dernière séance venait conclure une série d'ateliers autour du projet « Habiter », mené sous la responsabilité de Madame Pons du CAUE, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement. Les ateliers ont porté sur les questions essentielles que sont notre alimentation et nos ressources, nos déplacements, ainsi que sur les valeurs de partage.

Par petits groupes, les collégiens ont imaginé des projets pour le Launaguet de demain.

Bien qu'ils soient jeunes, leurs idées sont à la fois innovantes et très ancrées dans la réalité. Les élèves ont, par exemple, proposé une déclinaison de vélos en libre-service basée sur la récupération et la réparation des vieux vélos inutilisés qui dorment au fond des garages. Ou encore des ateliers d'alphabétisation pour enseigner le français aux adultes qui ne le maîtrisent pas. Les collégiens ont aussi proposé des bibliothèques de rue, un marché de produits



Des élèves de 6<sup>e</sup> du collège Camille Claudel présentent au Maire leurs projets pour une ville meilleure.

bio, des logements pour les plus nécessiteux... Les échanges entre les collégiens et les élus ont montré que les valeurs de solidarité, de développement durable et de proximité étaient déjà au cœur des préoccupations d'élèves de 6<sup>e</sup>.

Une exposition, présentée en Conseil Départemental le 8 juin prochain, regroupera tous les ateliers des Parcours Laïques et Citoyens. Félicitations à nos jeunes citoyens !

## Visite de Jean-Luc Moudenc à Launaguet

Michel Rougé a accueilli Jean-Luc Moudenc à Launaguet le mardi 21 février à l'occasion d'une journée de terrain consacrée aux habitants et aux acteurs locaux.

D'abord reçu à l'Hôtel de ville par le maire et ses adjoints, Jean-Luc Moudenc a débuté sa visite par le château et le parc de l'Hôtel de ville, classés monuments historiques. Le maire et la maire adjointe à la culture, Sylvie Canzian, lui ont présenté le projet de reconversion du château en pôle d'excellence de la terre cuite.

La journée s'est poursuivie par la visite des installations sportives du stade municipal. Monsieur Moudenc a eu la primeur des nouveaux vestiaires du rugby tout juste livrés. Ce détour par le stade municipal lui a permis de visualiser le futur projet d'extension, qui pourrait s'intégrer dans une dimension métropolitaine. Le stade municipal jouxte le futur projet de parking relais du Boulevard Urbain Nord (BUN). Les élus Launaguétois ont rappelé que ce parking, accompagné de la prolongation du BUN, réduirait significativement l'usage de la voiture dans tout le secteur et sécuriserait l'accès piéton au stade, très dangereux à ce jour.

Les élus se sont ensuite rendus sur le premier tronçon du BUN, qui associe bus, voiture, vélo et piétons entre Borderouge et l'entrée de Launaguet. La dangerosité de la portion Launaguétoise du chemin de Virebent, dont les bas-côtés ne sont pas sécurisés, n'a pas échappé au président de Toulouse Métropole. Michel Rougé a fait part de son inquiétude quant à la poursuite de la réalisation du BUN, qui s'arrête pour le moment à Paleficat, faute



+  
SUR LES  
PROJETS

Frédéric Gentilin, directeur de la société Gentilin, présente à Jean-Luc Moudenc les procédés d'usinage de pièces pour l'aéronautique.

de financement, aspiré en grande partie par la future 3<sup>e</sup> ligne de métro. Ce premier tronçon du BUN, certes important pour Launaguet, doit préfigurer une prolongation la plus rapide possible sur le territoire de notre commune.

Parmi les autres grands projets de la commune, le président de la métropole s'est rendu dans le cœur de ville, l'un des projets phares de la municipalité, qui va prochainement ac-

cueillir une crèche, en cours de construction lors de la visite.

Un détour par le chemin des Izards a permis à Jean-Luc Moudenc de constater l'état de la voirie, ainsi que le déséquilibre d'urbanisation entre le côté Toulousain et le côté Launaguétois, que devrait prochainement gommer le futur PLUiH.

La visite s'est conclue par les installations de la société Gentilin, pépite technologique implantée à Launaguet, spécialisée dans l'usinage de pièces en matériaux durs (titane par exemple) pour l'industrie aéronautique et spatiale.

Dans son allocution de fin de journée, en présence d'entrepreneurs, d'associations et d'habitants, Jean-Luc Moudenc a rappelé que le nord-est toulousain était 30 % plus attractif que le reste de la métropole, qui attire déjà plus de 20 000 nouveaux habitants chaque année. Un dynamisme dans lequel Launaguet a toute sa place au sein de Toulouse Métropole.



Jean-Luc Moudenc visite le parc de l'Hôtel de ville, accompagné de Monsieur le maire et des adjoints.



## Budget ville

Le budget 2017 de la ville a été voté lors du Conseil Municipal du 6 février 2017. Il a été élaboré avec la double volonté de :

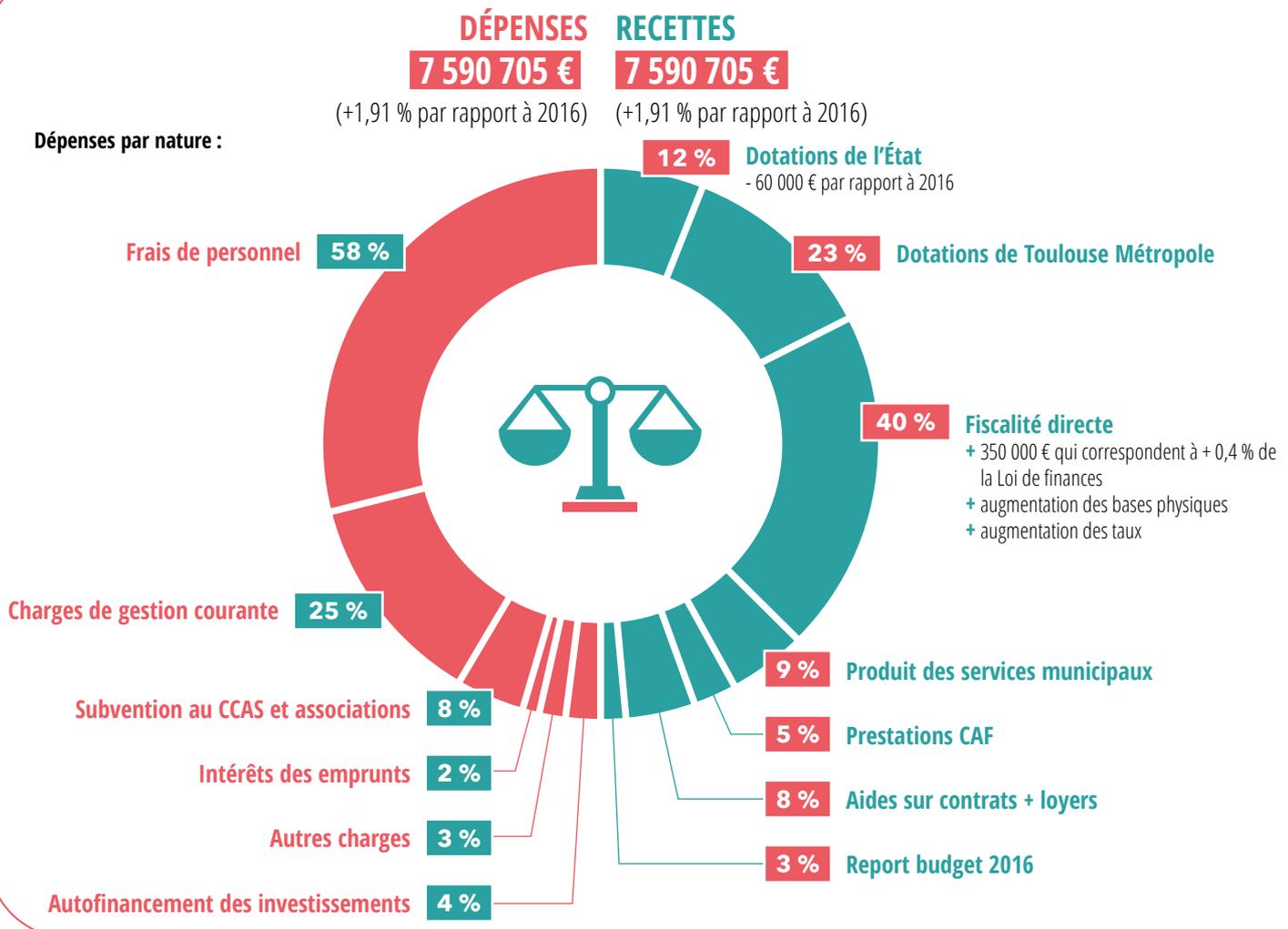
**1/ Poursuivre la maîtrise des dépenses à caractère général et la stabilité des dépenses de personnel**

**2/ Réaliser les investissements nécessaires à l'accueil de la nouvelle population**

Les investissements 2017 concernent majoritairement le domaine de l'éducation et de la petite enfance. Afin de les financer, l'augmentation des taux d'imposition locale a été votée lors du conseil municipal du 27 mars. Ils n'avaient pas augmenté depuis 2010.

	Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti
Depuis 2010	11,28 %	17,94 %	155,37 %
2017	11,84 %	19,73 %	155,37 %

### BUDGET DE FONCTIONNEMENT



## BUDGET D'INVESTISSEMENT

**DÉPENSES 2 597 037 €** Dont **1 876 282 €** de nouveaux travaux en 2017 et **720 755 €** de travaux commencés en 2016

Principales opérations d'investissement :

**165 000 €**  
**Rénovation énergétique et travaux d'accessibilité**



**1 074 000 €**  
**Travaux d'équipement des écoles**

- Réfection de la toiture du groupe scolaire Jean Rostand
- Construction d'une 12<sup>e</sup> classe
- Travaux d'accessibilité
- Mobilier et matériel
- Visiophones aux portails des écoles



**172 000 €**  
**Travaux sur le patrimoine**  
 (menuiseries et zinguerie)

**250 000 €**  
**Équipement des services**  
 (tondeuse, logiciel enfance jeunesse, standard mairie...)



**65 000 €**  
**Travaux et équipements sportifs**

Ces investissements sont financés à

<b>43 %</b>	<b>32 %</b>	<b>25 %</b>
par des ressources propres	par des subventions	par de l'emprunt



### DETTE

**69 €/habitant**  
 par rapport à **119 €/habitant**  
 pour la moyenne  
 des communes de notre taille

## Budget Toulouse Métropole

Budget 2017 : l'investissement monte en puissance, les projets sortent de terre.

**140 M €**

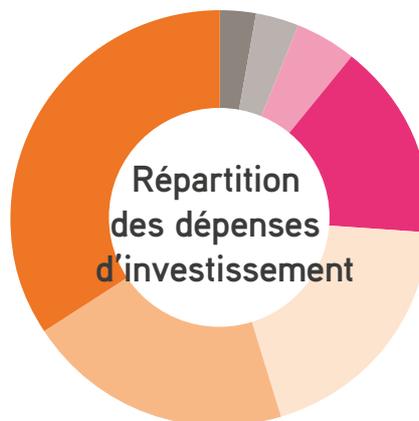
Déplacements  
 (voirie, transports en commun et modes alternatifs)

**83 M €**

Grands projets structurants  
 (Parc des Expositions, Toulouse EuroSudOuest-Matabiau, LGV...)

**78 M €**

Compétitivité économique / emploi  
 (Toulouse Montaudran Aerospace, enseignement et recherche...)



**63 M €**

Habitat et cadre de vie  
 (Grand Parc Garonne, Grand Projet de Ville...)

**18 M €**

Services urbains  
 (déchets, propreté, assainissement...)

**13 M €**

Patrimoine  
 (parc auto, bâtiments...)

**11 M €**

Équipements culturels et sportifs

### Des chiffres clés :

Les dépenses d'investissement (par opposition aux dépenses de fonctionnement) du budget principal passent de **296 M € en 2016** à près de **406 M € en 2017** (plus de 421 M € en intégrant les nouvelles compétences).

## Forum Emploi Formation

Pour sa deuxième édition, le Forum Emploi Formation de Launaguet a accueilli près de 300 participants.

Plus d'une trentaine d'entreprises et d'organismes institutionnels étaient présents dans la salle des fêtes. Ils ont échangé avec les participants et ont répondu à leurs questions sur l'emploi, la formation, la reconversion, leur CV, la fonction publique, etc. 250 offres d'emploi étaient affichées et une vingtaine de personnes a déclaré avoir eu un premier contact favorable en vue d'un emploi.

Edith Touzet, responsable du Point Information Jeunesse de Launaguet, et principale organisatrice de ce forum, s'est déclarée très satisfaite de cette journée, qui a permis de mettre en adéquation les demandes des employeurs et des personnes en recherche d'emploi. C'est l'objectif de ce genre de forums, et il a été atteint.



## Carnaval royal !



Rois, reines, princesses et chevaliers s'étaient donné rendez-vous à l'Hôtel de ville de Launaguet samedi 18 mars pour un Carnaval Royal !

Le défilé de chars et de poussettes décorées était joyeusement accompagné par la fanfare Les Belles Gambettes et les jongleurs du cirque PISTIL.

Les jeunes du Service Jeunes ont proclamé le jugement de Madame Carnaval.

Un bal costumé animé par la fanfare Les Frères Pouetards a conclu cette belle journée festive !

## Hausse de fréquentation dans les réunions de quartier

Le 23 février dernier, s'est tenue la 2<sup>e</sup> réunion de Quartier du secteur Sables et Sablettes. Les Launaguétois sont venus nombreux s'informer et poser des questions tant sur leur quotidien que sur les projets de la municipalité. Le 3<sup>e</sup> cycle de réunions de quartiers commencera au début de l'été.

## Alexis Evans : le coup de cœur de la salle des fêtes !

Pour cette 25<sup>e</sup> édition du festival de guitare la ville de Launaguet a accueilli vendredi 24 mars Alexis Evans et ses musiciens.

Pour ce sextet le mot d'ordre pour chaque concert est la fête, et le public est reparti enchanté. Le jeu de scène généreux et passionné d'Alexis a séduit, amusé et dynamisé les spectateurs.

Avec un look vintage et une musique qui lorgnent du côté des fifties, la proposition est cependant originale et actuelle, et surtout festive en diable.



## Commémoration du 19 mars 1962

L'association républicaine des Anciens Combattants, accompagnée des membres du Conseil municipal, ont célébré le 55<sup>e</sup> anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie, le dimanche 19 mars 2017.





## Chemin des Izards : point sur les travaux

Riverains et utilisateurs du chemin des Izards attendent la fin des travaux avec impatience. L'état actuel de la route n'est absolument plus adapté à la densité des constructions desservies et au nombre de véhicules qui circulent. Pour rappel, les travaux d'enfouissement et de modernisation des réseaux ont été réalisés il y a deux ans maintenant. Cependant, la réalisation de la chaussée et des trottoirs a tardé en raison de problèmes d'acquisitions foncières. La procédure a connu de grandes avancées ces derniers mois, suite à l'enquête publique lancée par Toulouse Métropole en vue d'acquiescer les bandes de terrains qui vont permettre de réaliser la chaussée et les aménagements nécessaires. Les travaux vont commencer cet été et se poursuivront pendant un an environ. Ils commenceront par la création d'aménagements de réduction de vitesse, de type plateaux ralentisseurs, écluses et zone 30. Parallèlement, des places de stationnement seront créées et les trottoirs seront mis aux normes d'accessibilité. Enfin, le revêtement définitif de la route sera réalisé et les nouveaux éclairages mis en place.

## Futurs déplacements doux entre le BUN et le chemin Boudou

Le premier tronçon du Boulevard Urbain Nord a ouvert en début d'année. Autour de ce BUN va se développer un maillage de voies d'accès pour les modes de déplacement dits « doux » (piétons, cyclistes...).

L'un d'eux concerne le chemin Boudou, dans la section qui va du rond-point de la Porte des Sables à la zone de Triasis. En l'état actuel,

cette route ne favorise pas les déplacements doux.

Là où la largeur du chemin le permettrait, des aménagements cyclables et piétons sécurisés seraient créés. Sur la partie centrale du chemin, en revanche, la largeur de la voie n'est pas suffisante pour séparer les flux des voitures et des vélos. Il est donc prévu de réaliser un contournement spécifique pour les piétons et vélos, en suivant un fossé.

Ce nouveau cheminement fera aussi le bon-

heur des amateurs de balades à vélo et de promenades en famille. Il sera situé en prolongement du sentier piétonnier qui relie la passerelle de l'Hers au chemin Boudou.

L'objectif de ces aménagements est, à terme, d'offrir un maillage de la commune aussi complet que possible pour les piétons et les cyclistes.

Une phase de concertation est en cours. La réalisation des travaux pourrait avoir lieu en 2019.





## HÔTEL DE VILLE

95 chemin des Combes

31140 LAUNAGUET

Tel. 05 61 74 07 16

[courrier@mairie-launaguet.fr](mailto:courrier@mairie-launaguet.fr)

### Accueil, état civil, démarches administratives :

• du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30, vendredi fermeture à 16 h

• la mairie est fermée le samedi matin pendant les vacances scolaires

### Urbanisme :

fermé le mardi après-midi et vendredi matin

[urbanisme@mairie-launaguet.fr](mailto:urbanisme@mairie-launaguet.fr)

Pour les questions d'urbanisme, il est recommandé de prendre rendez-vous

### Comptabilité/régie :

[regies.facturation@mairie-launaguet.fr](mailto:regies.facturation@mairie-launaguet.fr)

## SERVICES TECHNIQUES

Rue du 19 mars 1962

Tel. 05 62 79 65 16

[services-techniques@mairie-launaguet.fr](mailto:services-techniques@mairie-launaguet.fr)

• du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, vendredi fermeture à 16 h

## POLICE MUNICIPALE

Maison des Associations

Rue Jean Moulin

Tel. 05 61 74 08 06 (répondeur)

[police-municipale@mairie-launaguet.fr](mailto:police-municipale@mairie-launaguet.fr)

• Période scolaire : 8 h 15 - 12 h / 14 h - 17 h 15

• Vacances scolaires : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h

## CCAS

(Centre Communal d'Action Sociale)

95 chemin des Combes

Tél. 05 34 27 52 60

[ccas@mairie-launaguet.fr](mailto:ccas@mairie-launaguet.fr)

### Horaires du CCAS :

• lundi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h

• mardi et jeudi de 13 h 30 à 17 h 30

Sur rendez-vous sauf le lundi matin



## ANIMAUX

### Rappel

Sur le domaine public, sur les pistes cyclables, dans les parcs et jardins publics, **les animaux domestiques tels que les chiens doivent être tenus en laisse.** (Arrêté du 24 mai 2012 relatif à la propreté générale de la ville de Launaguet - art. 7)



## URGENCES/DÉPANNAGES

### Électricité - Gaz de France

Urgences Gaz : **0 800 47 33 33**

Raccordement gaz : **0 969 363 534**

Urgences Électricité : **0 801 131 333**

### Service des eaux

Urgences nuits et week-end Lyonnaise des Eaux :

**0 977 401 139**

Élu(e) d'astreinte (week-ends et jours fériés) :

**06 76 48 33 27**



## SORTIE DE TERRITOIRE POUR LES MINEURS

Supprimée en 2013, l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs voyageant sans leurs parents est rétablie à compter du 15 janvier 2017.

Ainsi, l'enfant qui quitte le territoire national sans être accompagné d'un titulaire de l'autorité parentale doit être muni d'une autorisation de sortie de territoire signée d'un tel titulaire.

Loi 2016-731 du 3-6-2016, art. 49 - Décret 2016-1483 du 2-11-2016

Ce dernier doit remplir à cette fin un formulaire mentionnant notamment la durée de l'autorisation qui ne peut excéder un an à compter de la date de la signature.



## PERMANENCES DU CONCILIEUR

Le conciliateur reçoit les personnes opposées par de petits litiges pour les accompagner vers une solution amiable.

**Permanences** : un vendredi matin sur deux de 8 h 30 à 12 h | **Prochaines permanences** : 19/05 - 02/06

- 16/06 - 30/06 | **Contact** : Prendre rendez-vous en ligne ou exposer ses litiges sur [www.consiliatur.fr](http://www.consiliatur.fr) |

**Prise de rdv** : Secrétariat du CCAS - 05 34 27 52 60



## NOUVELLE PROCÉDURE DE DEMANDES DES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

Depuis le 7 mars, la procédure de demande de cartes nationales d'identité a été harmonisée avec celle des passeports. La mairie de Launaguet n'est pas équipée pour recevoir les demandes de passeports sécurisés, elle ne peut plus délivrer les cartes d'identité.

La liste des mairies équipées est disponible sur le site de la Ville de Launaguet ou à l'accueil de la mairie.



## DÉCHETTERIES

Présentation d'un justificatif de domicile obligatoire  
Fermées les jours fériés

• **L'Union** - ZA Montredon - Rue d'Ariane - 05 61 11 44 97  
Fermée le lundi

• **Saint-Alban** - ZI du Terroir II - 05 61 09 17 46  
Fermée le mardi

• **Turlu** - Chemin de Turlu, Toulouse - 05 61 57 42 63  
Fermée le lundi

**Accueil du public** : du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Dimanche de 9 h à 17 h (9 h - 12 h pour Turlu)

### Prochain enlèvement des encombrants

**Mardi 6 juin** - Inscription obligatoire au **0 805 464 460** du lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h jusqu'à la veille avant 12 h

### Rappel : Encombrants

**Les personnes qui ne sont pas inscrites NE DOIVENT PAS SORTIR LEURS ENCOMBRANTS, ILS NE SERONT PAS RAMASSÉS.** Ils doivent s'inscrire pour le prochain passage des encombrants ou les apporter à la déchetterie.

## Jours de ramassage des déchets ménagers et sélectifs

- collecte des ordures ménagères : **le vendredi**

- collecte sélective : **un mercredi sur deux**

Le calendrier est consultable sur le site de la ville : [www.mairie-launaguet.fr](http://www.mairie-launaguet.fr), rubrique CADRE DE VIE/URBANISME DÉCHETS.

## Expression des groupes d'élus représentés au conseil municipal de la ville de Launaguet

La loi de février 2002 concernant la démocratie de proximité prévoit les expressions politiques dans le journal municipal. Les textes et illustrations publiés dans cette page n'engagent que leurs auteurs.

### Une équipe responsable pour notre ville (groupe majoritaire)

Dans ce bulletin, vous avez pu prendre connaissance du budget de notre ville, ainsi que de celui de Toulouse Métropole. Ainsi vous avez pu répondre à la question que tout le monde se pose fort légitimement :

#### « À quoi servent nos impôts locaux ? »

Rappelons tout d'abord le contexte financier avec la participation demandée aux collectivités pour participer à l'effort de redressement national des comptes publics au travers de la baisse des dotations forfaitaires de l'État. Celles-ci ont baissé de 72 973 € en 2017, et de 360 568 € depuis 2013.

À partir de là, notre vigilance a d'abord porté sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement (personnel notamment), ensuite sur la recherche d'économies ou de ressources supplémentaires. C'est ainsi que nous aménageons et vendrons des terrains non utiles à notre action municipale (lotissement Virebent, impasse du Pivoulet...).

**Investissements : nous nous adaptons à l'évolution de notre ville et à l'accueil de nouvelles populations, conformément à la feuille de route tracée avec les 37 communes de la Métropole.**

Nous avons donc décidé d'investir pour faire face à notre développement et pour préparer l'avenir. Là encore il nous a fallu faire des choix.

Pour 2017, notre priorité s'est portée sur la jeunesse et l'éducation : bâtiment pour la 12e classe de l'école élémentaire Jean

Rostand et réfection de la toiture (1re tranche), mobilier pour 2 nouvelles classes, étude pour l'agrandissement de la maternelle Arthur Rimbaud (septembre 2018).

Nous nous sommes engagés ensuite dans des travaux d'accessibilité et de réhabilitation énergétiques de nos bâtiments municipaux.

En matière de patrimoine, nous poursuivons les travaux de remise en état des menuiseries du château, ainsi que les études de reconversion et de requalification de ce monument historique. Face à tous ces enjeux, la commission des finances (majorité et opposition) s'est mise au travail, mais n'a pas trouvé de ressources miracles. Afin d'être cohérent avec nos engagements et nos responsabilités, nous avons donc choisi d'appliquer une hausse modérée des taux : de 11,28 % à 11,84 % pour la taxe d'habitation et de 17,94 % à 19,73 % pour le foncier bâti. Rappelons que ces taux n'avaient pas changé depuis 2010. Cette augmentation nous permettra de faire face à nos investissements 2017 et de dégager une épargne nette (ou autofinancement) pour les investissements à venir.

Cette « expression libre » nous permet de vous présenter nos orientations budgétaires en toute transparence. C'est un engagement collectif que nous vous proposons, c'est grâce à vous tous que Launaguet pourra grandir et s'équiper !

### Ensemble pour Launaguet - Rassemblé (groupe minoritaire)

#### Finances

Nous voilà à mi-mandat et constatons que nos impôts ne cessent d'augmenter !

Mars 2017, vote d'une augmentation de 5 % des taux d'imposition : la taxe d'habitation passe à 11,84 %, la taxe sur le foncier bâti 19,83 % et la taxe sur le foncier non bâti plafonne à 155,37 %, vu les finances de la commune, la baisse continue des dotations d'état, les dépenses immodérées du Maire et de sa majorité Socialo-

communiste, nous aurons énormément de mal à voir de beaux projets se développer sur Launaguet sans que la population n'y participe vivement en augmentant les impôts.

Bilan de la loi SRU : Avec le gouvernement socialiste, les communes ont eu obligation de passer de 20 à 25 % de logements sociaux. Launaguet est à presque 15 % : résultat une pénalité de 75 000 euros non inscrite au budget que nous aurons à payer avec nos impôts !



## Une piscine animée cet été !

La culture sort des salles obscures et vient profiter du soleil. Bal hispanique participatif et lecture publique viennent s'installer au bord de la piscine.

+ d'infos dans le Sortir à Launaguet #13 et dans la newsletter.

## Piscine : ouverture le 8 juillet

Le grand bassin de la piscine de Launaguet de 12 m par 25 m et sa pataugeoire sont bien connus des habitants du nord-est toulousain. Vecteur de lien social, la piscine est un lieu de rencontre convivial qui réunit les générations, autour du loisir, de la fraîcheur et du sport.

Elle ouvrira le samedi 8 juillet et sera ouverte de 13 h à 20 h tous les jours de l'été, sauf les lundis, jours d'entretien des bassins par les équipes techniques.

Des cours de natation sont proposés par les moniteurs de natation en dehors des horaires d'ouverture de la piscine. La réservation de leçons se fait directement auprès des moniteurs :

**Aliénor 06 17 46 57 75** (août)

**Anne 06 87 11 66 02** (juillet et août)

**Cristelle 07 61 13 88 78** (juillet)

## Rappel : Inscriptions au séjour des aînés

Martine BALANSA, Conseillère déléguée aux séniors, est heureuse de proposer aux aînés Launaguétois un voyage à Mizan du 2 au 6 octobre 2017.

Ce séjour, subventionné par l'Association Nationale des Chèques Vacances, l'ANCV, s'adresse en priorité aux personnes à revenus modestes.

Ce deuxième séjour ANCV est réservé aux personnes de plus de 60 ans résidant sur la commune. En raison du nombre de places limité, la priorité sera donnée aux personnes qui s'inscriront pour la première fois.

**Renseignements : Martine BALANSA - 06 72 38 67 48**

**Inscriptions et tarifs : avant le 15 juin auprès du CCAS**



## Tournoi Rugby No Limit À Launaguet le 1 & 2 juillet

Le Rugby No Limit est un tournoi unique composé à 50 % de rugby à 5 sans contact et à 50 % d'épreuves de style « Intervilles ». Il se tiendra au stade municipal de Launaguet les 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2017. Vous pourrez profiter de nombreuses animations (jeux gonflables, buvettes, animations « Intervilles », piscines...), d'un Match des Légendes avec d'anciens joueurs du XV de France et du Stade Toulousain, et d'autres surprises que nous ne pouvons pas encore dévoiler.

Entrée gratuite, du soleil et des sourires pour fêter le début de l'été à Launaguet !

**Rendez-vous le 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2017 et sur <http://www.rugbynolimit.com/>**

**Entrée gratuite sur inscriptions sur <http://www.rugbynolimit.com/inscriptions/>**

